



**AMÉLIORER LA GIRE, LA GESTION ET LA GOUVERNANCE FONDÉES SUR LA CONNAISSANCE DU
BASSIN DU NIGER ET DU SYSTÈME AQUIFÈRE D'ILLEMEDE-N-TAOUDENI/TANEZROUFT (ITTAS)**

TERMES DE REFERENCE
Pour le recrutement d'un(e) ONG locale
(Bénin)

[AO/OSS/ITTAS_ONG_locale/151025-47]

Octobre 2025

1. CONTEXTE

L'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) est une organisation à caractère international à vocation africaine, créée en 1992 et basée à Tunis depuis 2000. Il compte parmi ses membres 35 pays (28 pays africains¹ et 7 pays non-africains), 13 organisations régionales, des organisations des Nations Unies. L'OSS a pour mission d'appuyer ses pays membres africains dans la gestion durable de leurs ressources naturelles dans un contexte de changement climatique particulièrement défavorable. Son action se situe principalement dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches de l'Afrique.

L'OSS développe des concepts et des méthodologies pour le suivi environnemental, la gestion des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique autour des programmes scientifiques et techniques « Terre », « Eau », « Climat » et « Biodiversité » pour favoriser une gestion intégrée et concertée des ressources naturelles en Afrique.

Dans le domaine de l'eau, l'OSS travaille à la gestion concertée des ressources en eau souterraines partagées, en assurant la promotion du concept de « conscience de bassin » par le développement des connaissances, la création d'outils communs de gestion, le diagnostic partagé des risques et des potentiels de développement des usages. Grâce à leur appropriation par les pays et à leurs équipes multidisciplinaires, les interventions de l'OSS peuvent contribuer à apporter des solutions régionales et internationales aux défis environnementaux.

Dans ce contexte et dans le cadre du présent projet régional « Améliorer la GIRE, la gestion et la gouvernance fondées sur la connaissance du bassin du Niger et du Système aquifère d'Iullemeden-Taoudéni/Tanezrouft (NB-ITTAS) » concerné par 11 pays¹, l'OSS est l'une des quatre Agences d'exécution du projet (ABN, OSS, UNIDO, UNESCO). L'OSS a la charge, entre autres, de développer le processus ADT/PAS (Analyse Diagnostique Transfrontalière/Programme d'Action Stratégique) préconisé par le FEM (Fonds pour l'Environnement Mondial, GEF en anglais) pour les Eaux Internationales (GEF-IW).

Le projet NB-ITTAS a pour objectif d'améliorer la gestion, la gouvernance, la conservation et la protection des ressources en eau, basée sur la connaissance des ressources en eau du bassin du fleuve Niger et les Systèmes aquifères d'Iullemeden-Taoudéni/Tanezrouft (SAIT), afin de soutenir la GIRE au profit des communautés et de la résilience des écosystèmes. Le projet contribue à l'atteinte des Objectifs du Développement Durable (ODD2, ODD6 notamment la cible 6.5, et ODD 13 avec les cibles 13.1 et 13.2).

Le projet s'étend à la fois sur le bassin du fleuve Niger (NB) et le systèmes aquifères d'Iullemeden et de Taoudéni/Tanezrouft (ITTAS), deux Systèmes transfrontaliers interconnectés qui revêtent une importance cruciale pour des millions de personnes vivant dans les zones rurales qui dépendent encore fortement de l'agriculture pour leur subsistance.

Ces deux ressources en eau sont étroitement interconnectées. Le fleuve Niger alimente les aquifères avec 35 millions m³/an tandis que les eaux souterraines soutiennent le fleuve Niger avec 650 millions m³/an garantissant la pérennité des écoulements du cours d'eau. Par ailleurs, le potentiel en eaux souterraines d'ITTAS est considérable avec des ressources en eau renouvelables annuelles de près de 970 millions de m³/an (968 155 200 m³/an) et des réserves estimées à 15 000 milliards m³. Ces ressources communes que les pays partagent ne sont pas exploitées de manière concertée entre eux. Cependant, ces ressources en eau souterraines sont exposées/affectées par la surexploitation localisée, la dégradation de leur qualité et les impacts du changement climatique.

¹ Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria et Tchad

Sur cette base, le processus ADT/PAS pour les Eaux Internationales a été appliqué aux eaux souterraines d'ITTAS. Des projets pilotes de démonstration sont définis par les pays pour tester des solutions appropriées à ces menaces qui affectent les eaux souterraines. C'est ainsi que dans le cadre du partenariat entre l'OSS et la Direction générale de l'Eau (DGEau) du Bénin, il est prévu la réalisation d'un ouvrage (seuil, mini barrage d'infiltration) permettant de piéger les eaux de surface afin de favoriser à la fois une recharge artificielle de la nappe et une réduction des impacts des inondations à Gogbèdè.

Pour assurer la pérennisation de l'ouvrage à réaliser, il est également prévu la mise en place d'un comité de veille, le reboisement de la berge du cours d'eau, l'appui aux groupements des femmes et la formation des agricultrices sur l'agroécologie et les pratiques de production durables.

A cet effet, il est prévu que les activités connexes pour la pérennisation de l'ouvrage soient mises en œuvre par une Organisation Non Gouvernementale (ONG).

2. OBJECTIFS

L'objectif général de cette prestation est d'améliorer la résilience des communautés locales au niveau du pilote face aux effets néfastes des changements climatiques dans le Bassin du Niger et le Systèmes Aquifères d'Iullemeden-Taoudéni/Tanezrouft (ITTAS).

Les objectifs spécifiques sont :

- Réaliser un mini barrage d'infiltration ;
- Reboiser la berge ;
- Mettre en place un comité de veille et renforcer les capacités des membres ;
- Appuyer les groupements de femmes maraîchères pour une production agricole écologiquement durable ;
- Former les agricultrices sur l'agroécologie et les pratiques de production durables et résilientes aux changements climatiques.

3. METHODOLOGIE ET APPROCHE D'INTERVENTION

La méthodologie d'intervention repose sur une approche intégrée, participative et progressive, articulée autour de deux composantes complémentaires. Elle combine des actions physiques sur le terrain, un accompagnement communautaire et un renforcement des capacités locales pour garantir la durabilité des résultats.

Composante 1 : Gestion intégrée des eaux de surface et recharge artificielle de la nappe à Gogbèdè

Objectif méthodologique : mettre en œuvre un dispositif hydraulique et écologique favorisant la recharge de la nappe tout en réduisant les risques d'inondation.

Étapes méthodologiques :

1. **Études techniques et choix du site :** analyse hydrogéologique et topographique préalable pour dimensionner le mini barrage d'infiltration.
2. **Réalisation des travaux physiques :** construction du seuil/mini barrage d'infiltration et reboisement des berges pour stabiliser les sols et améliorer l'infiltration.



3. Mise en place du dispositif de gouvernance locale :

- Identification participative des acteurs concernés (collectivités, usagers, associations, ONG locales).
- Création et installation d'un **comité de veille** chargé de la gestion et du suivi de l'ouvrage.
- Formation des membres du comité sur la gestion durable, la maintenance et le suivi hydrologique.

Cette approche favorise une appropriation locale et la durabilité du dispositif d'infiltration.

Composante 2 : Mobilisation des eaux souterraines pour le développement socio-économique

Objectif méthodologique : promouvoir une agriculture durable et résiliente fondée sur une utilisation raisonnée des eaux souterraines.

Étapes méthodologiques :

1. **Diagnostic participatif** : identification des besoins spécifiques des groupements féminins et des contraintes techniques à lever.
2. **Appui matériel et technique** : fourniture d'équipements adaptés aux pratiques agroécologiques et économes en eau.
3. **Renforcement des capacités** :
 - **Sensibilisation** aux enjeux de la GIRE, du changement climatique et de la préservation des ressources en eau.
 - **Formation pratique** sur les techniques d'agroécologie (rotation des cultures, compostage, agroforesterie, irrigation efficiente, intégration agriculture-élevage).
 - **Suivi-évaluation participatif** : apprentissage de la surveillance de la qualité de l'eau et de l'impact des pratiques agricoles sur les aquifères.

Cette méthodologie favorise la résilience climatique et la durabilité des productions agricoles tout en protégeant les ressources en eau souterraine.

4. RESPONSABILITES ET TACHES DE L'ONG

Sous la supervision du coordonnateur du projet basé à l'OSS, l'ONG travaillera en étroite collaboration avec le Directeur Général de l'Eau du Bénin et du point focal de la convention et les autres experts du projet, et devra réaliser les activités suivantes :

COMPOSANTE I : Gestion intégrée des eaux de surface et recharge artificielle de la nappe à Gogbèdè

1. **Activité 1** : Elaboration du dossier d'exécution et réalisation d'un ouvrage (seuil, mini barrage d'infiltration) permettant de piéger les eaux de surface afin de favoriser à la fois une recharge artificielle de la nappe et une réduction des impacts des inondations à Gogbèdè. Cette localité se situe sur l'axe Kandi-Ségbanan, dans l'arrondissement de Bensekou, commune de Kandi.
L'infrastructure (mini barrage d'infiltration) est un surcreusement de section 100* 100m² et de trois mètres de profondeur, avec un talus de 1/2,5 et une digue de tête (digue de protection) de 3m de large. En travers du chenal d'entrée et de celui de sortie, il est installé des diguettes en gabion de 2 m de longueur avec une surlargeur de 2 m.

2. **Activité 2 :** Le reboisement de la berge couvrira une superficie d'un hectare, avec 80 % d'espèces exogènes, telles que le mélina, une essence à croissance rapide, et 20 % d'espèces indigènes, notamment le caïlcedrat ;
3. **Activité 3 :** La mise en place d'un comité de veille et renforcement des capacités des membres ; le comité sera composé des acteurs (Collectivités locales, usagers, organisations socioprofessionnelles, associations et des ONG exerçant dans le domaine de l'eau) intervenants dans la zone de Gogbèdè. Le comité sera composé de onze (11) membres. Le rôle du comité de veille sera de sensibiliser les acteurs locaux à la préservation de la ressource et de faciliter la communication entre tous les intervenants, afin de garantir la durabilité de la retenue et la sécurité des populations.

COMPOSANTE 3 : Mobilisation des eaux souterraines pour le développement socio-économique

Cette réalisation permettra la production agricole de contre saison et d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des bénéficiaires, il a été prévu l'aménagement de 1.5 ha de périmètre maraîcher au niveau de la rive gauche et en aval de la retenue.

Les activités à réaliser porteront sur :

1. **Activité 4 :** L'information/sensibilisation des participantes sur les enjeux de la GIRE, les défis liés aux changements climatiques et les approches d'adaptation ;
2. **Activité 5 :** L'Appui aux groupements de femmes maraîchères pour une production agricole écologiquement durable (Achat des équipements) ;
3. **Activité 6 :** La formation des agricultrices sur l'agroécologie et les pratiques de production durables et résilientes aux changements climatiques Formation des agricultrices sur l'agroécologie et les pratiques de production durables et résilientes aux changements climatiques.

5. RESULTATS ATTENDUS

Les objectifs ci-haut énumérés seront atteints si à la fin on note que :

- Le mini barrage d'infiltration est réalisé ;
- La berge est reboisée ;
- Le comité de veille est mis en place et ses capacités sont renforcées ;
- Les groupements de femmes maraîchères pour une production agricole écologiquement durable sont sensibilisés et appuyés ;
- Les agricultrices sont formées sur l'agroécologie et les pratiques de production durable et résilient aux changements climatiques.

6. PROFIL ET QUALIFICATIONS DE L'ONG

L'ONG candidate devra justifier des expériences suivantes :

- Être légalement reconnue au Bénin et disposer de documents administratifs à jour (statuts, récépissé, IFU, etc.) ;
- Œuvrer dans le domaine de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement
- Justifier d'au moins 10 ans d'expérience dans la mise en œuvre de projets liés à la GIRE, à l'agroécologie ou au développement communautaire ;
- Avoir une expérience confirmée dans le renforcement de capacités des organisations paysannes et groupements féminins ;
- Disposer de ressources humaines qualifiées : techniciens en suivi appui et encadrement des agriculteurs (DEAT, ou licence en agronomie) avec cinq (05) d'expérience au minimum ;
- Présenter des preuves de réalisations similaires (attestations de bonne fin d'exécution, rapports, références de projets, des contrats, etc...).

7. DUREE, LIVRABLES ATTENDUS ET TERMES DE PAIEMENT

7.1. Durée de la mission

Les activités sont prévues pour une durée maximale **de quarante-cinq jours calendaires (45 jours)** à compter de la date de la dernière signature du contrat.

7.2. Livrables

L'ONG devra produire des rapports de chaque activité et à la fin des travaux. Un rapport final détaillant les activités réalisées, les méthodologies employées, les résultats obtenus, les lacunes identifiées, et des recommandations stratégiques pour une gestion durable et résiliente des ressources en eaux souterraines.

Tableau 1 - Liste des livrables et délais

Livable	Dates de réception
Livable 1 : Présentation du dossier d'exécution	Sept (07) jours après la date de la dernière signature
Livable 2 : Procès-Verbal de réception (Sensibilisation et Appui aux groupements de femmes maraîchères pour une production agricole écologiquement durable).	Quinze (15) jours après la date de la dernière signature
Livable 3 : Rapport de Formation des agricultrices sur l'agroécologie et les pratiques de production durables et résilientes aux changements climatiques	Quinze (15) jours après la date de la dernière signature
Livable 4 : Procès-Verbal de mise en place d'un comité de veille et renforcement des capacités des membres	Vingt un (30) jours après la date de la dernière signature
Livable 5 : Rapport sur la réalisation du mini barrage et le suivi du Reboisement de la berge et Rapport final d'exécution	Trente (45) jours après la date de la dernière signature

7.3. Termes de paiement

Le paiement des honoraires sera effectué en trois tranches, selon les modalités suivantes :

Tableau 2 - Modalités de paiement de la consultation

Tranche	Conditions de paiements	Montant
Tranche 1	Après soumission et validation par l'OSS et la DGEau des livrables 1, 2 et 3	20% Montant du marché
Tranche 2	Après soumission et validation par l'OSS et la DGEau du livrable 4	40% montant du marché
Tranche 3	Soumission du livrable 5 et sa validation par l'OSS et la DGEau	40% montant du marché

NB : les délais réservés à la validation des livrables ne sont pas comptabilisés

8. PRESENTATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comporter :

8.1 Dossier administratif :

Ce dossier doit comporter :

- Statuts et règlement intérieur de l'ONG ;
- Récépissé ou agrément de constitution délivré par l'autorité compétente ;
- Numéro d'identification fiscale (IFU) ou équivalent ;
- Registre de commerce ou document équivalent (selon le pays) ;
- Attestation d'affiliation à la CNSS (ou équivalent pour la sécurité sociale) ;
- Attestation de non-faillite ou certificat attestant la bonne situation juridique de l'ONG ;
- Déclaration sur l'honneur dûment rempli (Annexe 2).
- Rapports d'activités et états financiers des cinq (5) dernières années ;

8.2. Offre technique

La proposition technique doit contenir :

8.2.1 Présentation de l'ONG et de son expérience

- Brève présentation de l'ONG : mission, champs d'intervention, zones géographiques couvertes, réalisations récentes pertinentes ;
- Mise en avant de l'expérience pertinente dans la mise en œuvre de projets similaires (thématiques, zones ou modalités proches de la mission proposée) ;
- Tableau récapitulatif des références pertinentes (contrats, conventions, projets réalisés, résultats obtenus, bailleurs, etc.).

8.2.2. Description des activités et objectifs

- **Description détaillée des activités prévues** dans le cadre de la mission ;
- Présentation des **objectifs spécifiques** recherchés à travers leur mise en œuvre ;
- Identification des **résultats attendus**, des **indicateurs de suivi** et des moyens de vérification.

8.2.3. Méthodologie et plan de travail

- Présentation d'une **méthodologie succincte et opérationnelle**, décrivant l'approche envisagée pour la réalisation des prestations (organisation, séquençage, outils, partenariats, mesures de qualité et de contrôle) ;
- Élaboration d'un **plan de travail clair**, incluant :
 - Les différentes étapes de mise en œuvre ;
 - Les livrables attendus à chaque phase ;
 - Un **calendrier prévisionnel** aligné sur les délais contractuels ;
 - Le **lien entre la livraison des produits attendus et les modalités de paiement**.

8.2.4. Ressources humaines proposées

- **Curriculum vitæ détaillés** du personnel clé proposé, conformément au **modèle standard de CV de l'OSS** (téléchargeable au lien indiqué dans le dossier d'appel) ;
- Copies des **diplômes** et justificatifs académiques ;
- Copies des **pièces d'identité** ;
- Description synthétique des **rôles et responsabilités** de chaque expert dans la mission ;
- Justification du niveau de formation et de l'expérience professionnelle pertinente, notamment en matière de consultance, de gestion de projets similaires ou dans des domaines connexes.

8.3. Offre financière

L'offre financière comprendra les pièces suivantes :

- Une fiche de soumission de l'offre financière conformément au formulaire en **Annexe 1, avec le détail d'un budget exprimé en Dollar Américain (USD) pour chaque activité proposée**.
- Un Relevé d'identité Bancaire ;
- Une Proposition financière.

9. EVALUATION

La sélection des offres comprendra deux étapes : Une première étape relative à l'évaluation des offres techniques suivie d'une seconde étape relative à l'évaluation des offres financières.

9.1. Evaluation des offres techniques

Cette évaluation se fera séparément et indépendamment de toute considération financière. Elle sera notée sur 100 points sur la base des critères mentionnés dans le tableau ci-dessous :

Pour être éligible, l'offre technique du candidat doit obtenir **la note minimum de 70 sur 100**.

Rubrique	Points
Qualifications générales / (Domaine d'activité)	15
Expériences spécifiques de l'ONG	20
Méthodologie de travail : Clarté, structuration des étapes et adéquation avec les délais et objectifs spécifiques du projet	20
Compétences techniques et professionnelle du personnel	15
Chronogramme des activités et délais pertinent proposé	10
Autres atouts : preuve de maîtrise de la zone du projet et disponibilité du personnel de chantier à résider dans la commune	20
Total	100

9.2. Evaluation des offres financières

Cette évaluation ne concernera que les offres financières des soumissionnaires éligibles après l'évaluation technique.

Les notes des offres financières (Nf) seront calculées comme suit : $Nf =$

$100 \times Fm/F$, avec :

- Nf : Note financière du soumissionnaire
- Fm : Proposition financière la plus basse des offres retenues techniquement
- F : Proposition financière du soumissionnaire

9.3. Évaluation finale

Les offres seront classées en fonction de leur note globale (NG) selon la formule suivante :

$$NG = [Nt \times (70\%)] + [Nf \times (30\%)]$$

- NG : Note globale
- Nt : Note technique
- Nf : Note financière

Le choix du sera porté sur l'offre ayant obtenu la note globale (NG) la plus élevée.

10. MODALITES DE SOUMISSION ET DATE LIMITE

Les offres doivent être envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante : procurement@oss.org.tn en mentionnant la référence : « **ONG locale [AO/OSS/ITTAS_ONG_locale/151025-47]** » dans l'objet du mail.

La date limite de la réception des offres est fixée au 2 novembre 2025 à 23h59 (Heure de Tunis) et 22h59 (GMT).

Seules les ONG présélectionnées seront contactées pour la suite du processus.

NB : Les dossiers reçus après la date limite mentionnée ci-dessus seront automatiquement éliminés.

Pour toute question ou demande de renseignements supplémentaires, veuillez contacter par courriel

Mme Sonia NJAH, Cheffe de la Division Affaires Administratives et Ressources Humaines de l'OSS, sonia.njah@oss.org.tn



Annexe 1 - Fiche de soumission de la proposition financière

Offre adressée à (entité de passation de marché et d'élimination) :	
Date de l'offre financière :	
Numéro de référence du marché :	
Objet du marché :	

Le prix total de notre offre est : _____

Nous confirmons que les tarifs indiqués dans notre offre financière sont fixes et fermes pour la période de validité et ne feront l'objet d'aucune révision ou variation.

Offre financière autorisée par :

Signature : _____

Nom _____

Position : _____

Date : _____

Autorisé pour et au nom de :

Le consultant : _____

Signature et cachet du représentant légal du consultant

Annexe 2 - Modèle de déclaration sur l'honneur

Objet de l'appel d'offres :

Je soussigné (nom et prénom) :

Nationalité :

Agissant en qualité de :

Raison sociale :

Adresse :

Inscrit au registre du commerce sous le n°leà

Matricule fiscal :

- **Déclare sur l'honneur :**

1. N'avoir jamais été en liquidation judiciaire et n'avoir jamais fait l'objet d'aucune poursuite judiciaire pour quelques motifs que ce soit,
2. M'engager à ne pas recourir, par moi-même ou par personne interposée, à des pratiques pouvant être qualifiées de malversation, de fraude ou de corruption dans les différentes procédures de passation, de gestion et d'exécution du présent marché,
3. M'engager dans le cas où mon offre est retenue, à respecter les procédures en vigueur à l'OSS et l'obligation de réserve et du secret professionnel pour tous les faits et/ou informations que j'aurais à connaître,

- **Certifie** l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration sur l'honneur et dans les pièces fournies dans mon offre.

- **Certifie** que je n'ai aucun lien de parenté avec aucune personne recevant une rémunération quelconque de l'OSS

- **Reconnais** avoir pris connaissance que toute imprécision ou erreur et tout manquement pouvant être relevée dans le contenu de mon offre ainsi que le non-respect des conditions de participation, sont des causes de rejet de ma candidature.

Fait à.....le.....

Signature et cachet du représentant légal du consultant